



Pillage de mes biens par mes propriétaires (suite)

Par **Wolfy**, le 11/11/2009 à 05:30

Bonjour,

Alors passionnant non!

Après avoir séjourné 5 jours à l'hôtel, je pars chez mon fils dans le 59 pour ses travaux chez lui je pensais m'absenter 3 semaines et Paff! Attaque cardiaque, 2 mois à l'hospital . Sitôt sorti, je rentre chez moi pour savoir ce qu'il en est de la situation. Mais c'était pas nécessaire parce que j'ai compris tout de suite. Quelqu'un habitait chez moi, dans mes biens et avec l'accord du proprio bien sûr . La police a refusé de prendre ma plainte et m'a envoyé au tribunal d'instance parce que selon eux c'était une affaire civile. Au tribunal d'instance , je me suis fait refoulé parce que celui-ci n'a pas compétence en matière de cambriolage . J'ai donc écrit au procureur de Pontoise qui a ordonné une enquête de police . Enquête qui a été faite on peut dire bâclée . La seule chose que je sais , c'est qu'ils ont explosé ma porte , ils ont vidé mon logement de tous mes biens , ils ont mis ça dans leur garage je pense , on fait passer un huissier pour constater que c'était vacant . Une fois que l'huissier partit , ils ont tout remis et loué à un autre mais en meublé (les miens de meubles) Il y a 1 an que l'enquête est terminée. Cela doit passer au pénal mais le problème c'est que la police a perdu le dossier d'enquête parce que le bureau d'ordre général du TGI de Pontoise n'a rien . Pour la justice l'enquête est toujours en cours ?

J'ai envoyé un recommandé en personne même à Mme le procureur de la république de Pontoise pour faire activer mon dossier et qu'on retrouve mon dossier d'enquête et rien , pas de réponse depuis 5 mois , même pas un mot pour dire qu'on a bien reçu mon courrier .

Voilà ce qu'est la police et la justice de ce pays. C'est vraiment la pire des hontes qui existe et je mesure mes mots . Vous partez en vacances 1 mois , vous revenez, plus de logement plus meubles , plus de vêtement plus aucun papier perso et important, plus d'électros , télé , frigo, lave linge etc . Même pas un paquet de mouchoirs pour pleurer et pour ces gens là , c'est pas grave, vous n'avez plus qu'à travailler pour tout racheter. Alors qu'est ce que je dois faire?

faire la police et la justice moi-même puisque dans ce pays tout le monde s'en fiche des cambriolages et des cambrioleurs et mon assurance ne veut rien savoir puisque les cambrioleurs sont identifiés par les enquêteurs de police .Voilà mon histoire et c'est une vraie histoire vécu sur ce territoire qui est aussi le votre .

Cordialement

Le 26 décembre 2009

Le tribunal vient de me désigner un avocat pour cette affaire et aussi un huissier de justice ,mais l'huissier ,je ne sais pas si c'est pour reprendre mes biens volés ou si c'est pour saisir les leurs de biens ?Ce qui serait logique et ce qui est curieux c'est le même qui c'est fait berné chez moi pour constater que c'est nickel prêt à être reloué . Je ne sais pas si c'est bien l'avenir me le dira